

BTS Etude et Réalisation d'Agencement (Par apprentissage)

Le titulaire du brevet de technicien supérieur E.R.A. exerce ses activités dans le domaine du second œuvre appliqué à l'étude et à la réalisation d'agencements à construire ou à rénover. Les réalisations qu'il aura en charge, sont des ouvrages sur mesures dans les domaines de :

- L'agencement commercial (commerces, hôtels, restaurants, brasseries ...) y compris les devantures ;
- L'agencement de locaux professionnels (sièges sociaux d'entreprises, administrations, locaux pour professions libérales...)
- L'agencement d'habitat individuel et collectif (cuisines, salles de bains, pièces à vivre...)
- L'agencement spécifique (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, studio d'enregistrement...)

Ses activités s'étendent de l'étude technique jusqu'à la réception des ouvrages.

Au sein de l'entreprise, ses activités consistent à :

- Apporter une réponse technique à une demande en tenant compte des données du projet architectural (esthétiques, techniques, économiques, administratives et environnementales)
- Participer à l'élaboration du devis et à l'élaboration du planning général de l'affaire
- Concevoir des solutions techniques à partir de concepts, du cahier des charges et des réglementations, depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, en intégrant toutes les contraintes (esthétiques, techniques, économiques, administratives et environnementales) ;
- Elaborer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation du dossier technique du projet ;
- Planifier et organiser la prévention des risques professionnels ;
- Préparer les données nécessaires à la fabrication ;
- Mettre en œuvre la démarche qualité ;
- Organiser, planifier et piloter tout ou partie d'un chantier avec intervention de plusieurs corps d'état ;
- Choisir et organiser la sous-traitance ;
- Encadrer et coordonner des équipes ;
- Collaborer avec les différents intervenants d'un projet ;
- Participer à la clôture d'une affaire.



Le titulaire du BTS E.R.A. peut exercer dans les structures suivantes :

- Les entreprises d'agencement intérieur
- Les bureaux d'études des entreprises fabriquant des agencements
- Les cabinets d'architecture, en liaison avec l'architecte ou l'architecte d'intérieur

• Qualités requises

- Organisé - Curieux – Créatif

• **Recrutement**

Etre titulaire de l'un des diplômes suivants (autres nous contacter)

- BAC Général
- BAC STI 2D
- BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur
- BAC PRO Technicien d'Etude du Bâtiment Option Assistant d'Architecte
- BAC PRO Etude et Réalisation d'Agencement

• **Démarche**

- Inscription sur PARCOURSUP
- Contact via le site du lycée : <https://www.lyceeatlantique.fr>



FORMATION :

• **Contenu**

Les étudiants sont confrontés à des problèmes techniques concrets de manière à acquérir l'autonomie et les compétences nécessaires à la réalisation des projets qui leur sont présentés :

- Réaliser tous les plans techniques détaillés (façades, meubles, plafonds, murs...)
- Réaliser des croquis techniques explicatifs
- Réaliser un planning tous corps d'état
- Réaliser un devis descriptif
- Réaliser une étude d'éclairagisme (choix des luminaires, jusqu'à la puissance installée)
- Faire une proposition de décoration
- Réaliser une étude mécanique spécifique (plancher verre, mezzanine...)

• **Durée de la formation**

La formation est en **apprentissage sur** une durée de 2 ans avec 1400 heures en centre de formation (20 semaines en centre de formation par année)

Volume horaire par semaine en centre de formation

MATIÈRE	1ère année	2ème année
Culture générale et expression	4 h	4 h
Mathématiques	4 h	4 h
Sciences Physiques	3 h	3 h
Langue vivante	3 h	3 h
Etude de projet	13,5 h	13,5 h
Culture design et architecture	3 h	3 h
Préparation suivi de mise en œuvre de la réalisation	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé	1 h	1 h
Gestion de l'Alternance	0,5 h	0,5 h
Total	35 h	35 h

• **Poursuite d'étude**

- Licence professionnelle agencement....
- Ecole d'architecture
- Ecole d'ingénieur

➤ **Contact :**

Jean-Louis GAUTRIAUD (Directeur Délégué aux Formations)
jean-louis.gautriaud@ac-poitiers.fr, 0619813957
 2 rue de Montréal, 17200 ROYAN